



Extrait du registre des délibérations

Envoyé en préfecture le 12/03/2015

Reçu en préfecture le 12/03/2015

Affiché le

SLO

L'an deux mille quinze, le neuf du mois de mars le Conseil Municipal de la Commune de LUDON MEDOC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Jean Moulin à dix-neuf heures, sous la présidence de Monsieur SIMIAN Benoit, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 2 mars 2015.

PRÉSENTS : M. le Maire, MM. CABEZAS, HÉBRARD, Mme MARCATO, Mme VALLIER, MM LAMY, GARCIA, Mme BULAIN, Mme SABACA, MM DE ZEN, FORTER, Mme DESPIERRE, Mme DESNOUE, Mme DURON, Mme JOFFROY, Mme POLSKI, Mme VERT, M. BARBE, M. DUCAMP, Mme ESCASSUT, M. JUHÉ, Mme LAMEUL, MM DUMONTIER et MONTFORT.

EXCUSÉS avec pouvoir :

Monsieur DUMAS pouvoir à M. LAMY

Monsieur DELAPORTE pouvoir à Monsieur le Maire

SECRETAIRE DE SEANCE

Vanessa BULAIN

2015-0903-04 : Création d'un deuxième emplacement de taxi

Dans les communes de moins de 20 000 habitants, le maire peut présenter à la commission départementale des taxis et voitures de petites remises toute nouvelle demande de création de licence.

À ce jour une licence a été créée sur la commune de Ludon Médoc. Sachant qu'une clientèle potentielle de 2 500 habitants est recommandée pour la viabilité de toute nouvelle entreprise de taxi, et au vu des inscriptions sur liste d'attente, il pourrait être envisagé de créer une 2^{ème} licence

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Émet** un avis favorable à la création d'une deuxième licence de taxi sur le territoire de la commune de Ludon Médoc
- **Autorise** Monsieur le Maire à réaliser toutes les démarches afférentes à la création de cette deuxième licence

Pour copie conforme,

Ludon Médoc, le 10 mars 2015

Le Maire


Benoit SIMIAN

